



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article1689>

# Hamidou Baba Kane à l'Assemblée, Baye (ou Lagdhaf) au Sénat, Aziz à la Présidence Et après ?



- Articles et dépêches -  
Date de mise en ligne : mardi 20 janvier 2009

---

Union des Forces de Progrès

---

Hamidou Baba Kane, député du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) aurait reçu l'assurance, de la part des militaires, d'occuper le perchoir de l'Assemblée Nationale. En contrepartie, l'élu s'engagerait à soutenir la junte, en particulier quand celle-ci cessera de bénéficier de la faveur de son parti.

Selon nos sources, les militaires ont toujours l'intention de déchoir l'actuel président de l'assemblée, Messaoud Ould Boulkheïr. Ils poursuivent la quête d'une parade juridique qui leur permettrait de se débarrasser de ce farouche opposant au putsch. Les députés favorables à la junte ont déjà effectué deux tentatives mais, à chaque fois, sans le visa du Conseil Constitutionnel.

D'après les mêmes sources, le Général Mohamed Ould Abdel Aziz a l'intention de profiter du renouvellement du tiers du Sénat prévu en mai 2009, afin d'imposer une personnalité de confiance à la présidence de la Chambre Haute du Parlement. Le second personnage de l'état devrait assurer l'intérim du chef de l'état, quand celui-ci démissionnera de ses fonctions de fait et du métier des armes, pour se présenter aux suffrages des mauritaniens.

La manoeuvre s'avère parfaitement compatible avec la loi fondamentale.

Depuis la première élection présidentielle au suffrage universel, en 1991, la règle du dosage tacite stipule que la présidence du Sénat revient à la communauté négro-africaine, notamment un Hal-Pularen.

Ould Abdel Aziz a donc l'intention d'inverser la "norme", mais il compte la compenser par la présidence de l'Assemblée Nationale qui reviendrait donc, selon se calcul, à Hamidou Baba Kane. L'actuel président de la chambre basse, le Colonel Elarby Ould Jiddeïne constitue un pis-aller assez gênant, à cause des présomptions de torture et de massacres à caractère raciste qui pèsent sur lui, depuis l'épuration ethnique de l'armée en 1990-1991.

Et Bâ M'Baré dans tout ça ? Les observateurs s'accordent à dire que l'actuel Président du Sénat ne poserait aucun obstacle au plan, contre la promesse de l'abandon des poursuites dont il semble être l'objet. En effet, le Sénat avait l'intention de mettre en place une commission d'enquête concernant sa gestion financière à la tête de l'institution.

Concernant la personnalité qui remplacerait M'Baré, son identité dépend du prochain remaniement ministériel. Deux cas de figures :

- ▶ Si le Général décide de remanier l'ensemble du gouvernement, l'actuel premier ministre Moulaye Ould Mohamed Lagdhaf se présentera aux prochaines sénatoriales, il occuperait la présidence de la chambre haute et, par conséquent, assurerait l'intérim de Ould Abdel Aziz durant la prochaine campagne présidentielle.
- ▶ Si le remaniement n'est que partiel, Ould Mohamed Lagdhaf garderait la primature ; l'intérim du chef de l'état reviendrait, alors, à l'un des membres du Haut Conseil d'État (HCE, junte). Selon nos informations, le mieux placé, à ce jour, serait le Colonel Ahmedou Bemba Ould Baye, ex-commandant de la première région militaire et actuel secrétaire permanent (et membre) du HCE.

D'après nombreux analystes, l'ampleur du prochain remaniement dépendra des forces politiques qui se décideront à y prendre part.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que le Général Mohamed Ould Abdel Aziz a un plan bien arrêté : il compte conduite la recomposition à son terme, et au forceps, avec ou sans l'aval de la classe politique mauritanienne.

## **Hamidou Baba Kane à l'Assemblée, Baye (ou Lagdhaf) au Sénat, Aziz à la Présidence ... Et après ?**

Les contours du projet se précisent, de jour en jour ; il atteindrait son terme lors de la prochaine élection présidentielle, où Ould Abdel Aziz accèdera à la magistrature suprême.

Et après ? Le problème est là.

© Taqadoumy - Janvier 2009

```
<!-- google_ad_client = "pub-9841313673627924"; /* 468x60, date de création 30/12/08 */ google_ad_slot =  
"7744520659"; google_ad_width = 468; google_ad_height = 60; //--> <script type="text/javascript"  
src="http://pagead2.googlesyndication.com/pagead/show_ads.js">
```